

Les Cahiers *du patrimoine naturel*



Le Pays des Vals de Gartempe et Creuse



RIVIÈRES

BOISEMENTS

PATRIMOINE GÉOLOGIQUE

BOCAGE

FALAISES ROCHEUSES



Sommaire

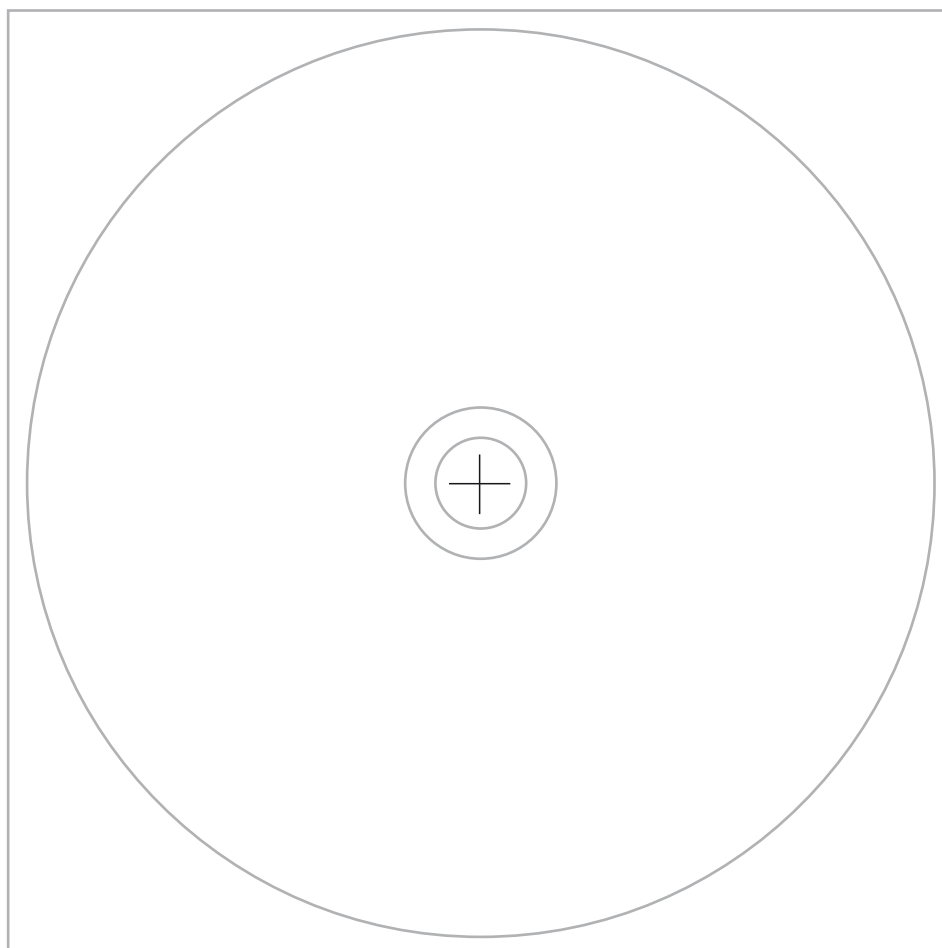
Présentation du Pays.....	3
Rivières.....	4
Boisements.....	5
Patrimoine géologique.....	6
Forêts.....	7
Bocage.....	8
Falaises rocheuses.....	9
Zones d'intérêt majeur.....	10
Enjeux sur le territoire.....	12
Espèces patrimoniales.....	14
Conclusion générale.....	15

Depuis plus de 40 ans, les naturalistes parcourent le département dans ses moindres recoins pour en dresser l'inventaire du patrimoine naturel.

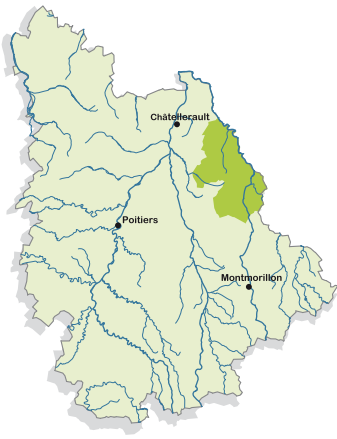
Afin de valoriser l'importante collection de données récoltées au fil de leurs différentes missions, Vienne Nature, en partenariat avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux de la Vienne, a décidé de publier un bilan des connaissances pour chaque pays du département sous la forme de Cahiers du patrimoine naturel.

Cette synthèse se veut un outil pour l'élaboration de la trame verte et bleue dans la gestion durable du territoire et a aussi pour but de sensibiliser élus et grand public qui sont responsables de la conservation d'espaces et d'espèces phares du département.

Le CR-Rom joint contient (au format PDF), le cahier, la liste complète et détaillée des espèces patrimoniales, l'ensemble des textes réglementaires ainsi que les fiches descriptives des différents sites qui présentent un intérêt patrimonial sur le Pays.



Présentation du Pays



Frontalier avec l'Indre et l'Indre-et-Loire, le petit pays des Vals de Gartempe et Creuse est principalement composé de trois grandes entités paysagères : les terres de brande, les vallées et les habitats souterrains.

Les terres de brande occupent l'essentiel du territoire avec leurs zones bocagères et leur maillage de mares alors que la région du tuffeau ne prend naissance que sur les contreforts de la forêt de la Groie et domine dans la partie nord du pays.

Les habitats souterrains enfin constituent un milieu exceptionnel pour la reproduction et l'hibernation des chauves-souris, ce qui place les cavités naturelles du pays parmi les plus importants sites nationaux pour certaines espèces.

Les trois grandes rivières qui creusent le paysage (Gartempe, Creuse et Anglin) permettent le maintien de milieux particuliers comme les forêts alluviales et la présence d'espèces à forte valeur patrimoniale comme la Loutre ou le Castor.

Tous ces éléments naturels et paysagers font la richesse du Pays des Vals de Gartempe et Creuse.

QUELQUES REPÈRES

Superficie du pays : 35 022 ha
Boisements : 25 % avec 8 804 ha
Cultures : 60 % avec 21 211 ha
Prairies : 12 % avec 4 400 ha

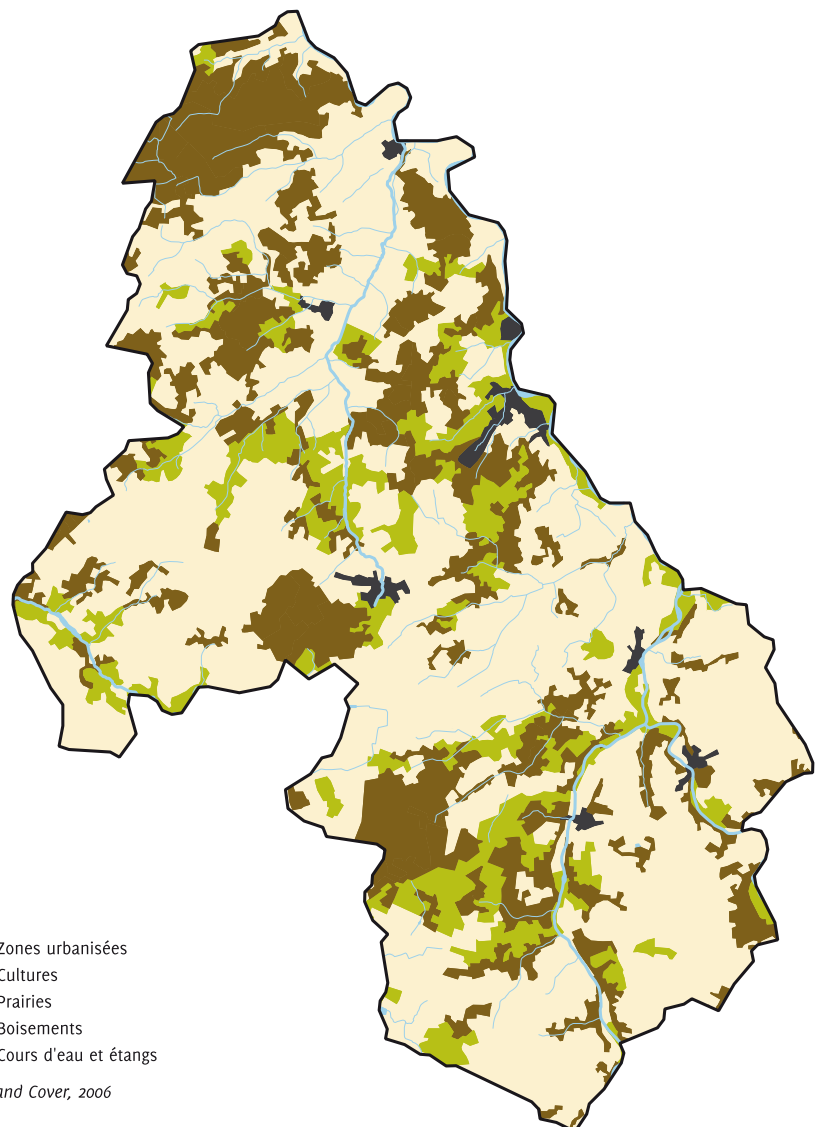
Habitants : 7 611 en 2006
Densité : environ 22 hab/km²

source : Corine Land Cover 2006, IAAT, 2009

Occupation des sols du Pays des Vals de Gartempe et Creuse

Liste des 11 communes qui constituent le Pays

Angles-sur-l'Anglin
La Bussière
Chenevelles
Coussay-les-Bois
Leigné-les-Bois
Lésigny-sur-Creuse
Mairé
Pleumartin
La Roche-Posay
Saint-Pierre-de-Maillé
Vicq-sur-Gartempe



■ Zones urbanisées
■ Cultures
■ Prairies
■ Boisements
■ Cours d'eau et étangs

CORINE Land Cover, 2006

Rivières



Zones de reconquête par des espèces migratrices, les rivières abritent également une faune patrimoniale qui leur est propre. Libellules, moules aquatiques et mammifères y évoluent au gré des courants.

Le réseau hydrographique du pays est long de plus de 260 km. La Creuse et la Gartempe sont les principaux cours d'eau qui le traversent du sud vers le nord. L'Anglin se jette dans la Gartempe après avoir coulé sur seulement 10 km dans le département.

Ces rivières abritent une biodiversité remarquable. Les zones au courant fort sont favorables au développement d'importants herbiers à renoncules, procurant abri et nourriture à la faune aquatique comme, par exemple, la discrète Caridine, une crevette d'eau douce. On y voit beaucoup de libellules et notamment la plupart des espèces inféodées à ce type de milieu, comme les Gomphidés, ainsi que d'importantes populations de Cordulie à corps fin. Les nombreuses îles, plus d'une vingtaine, forment des havres de paix pour les oiseaux et les mammifères semi-aquatiques comme le Castor. Même si elle n'y a jamais été observée, la présence de la Loutre sur ces cours d'eau est fortement suspectée.

De plus, la Mulette épaisse et la Mulette méridionale, deux moules d'eau douce, sont encore présentes sur ces rivières malgré la concurrence avec des espèces exotiques comme la Corbicule asiatique.

Elles contribuent à la filtration de l'eau mais aussi à la survie de la Bouvière, un petit poisson qui pond ses œufs dans ces moules.

Ces rivières sont un axe majeur de migration pour les espèces piscicoles amphihalines telles que le Saumon atlantique ou la Lamproie marine

Elles sont alimentées dans notre département par une dizaine de petits affluents : ruisseau du Gué de la Reine, ruisseau de la Carte, ruisseau de Ris, etc. Le plus important est le ruisseau de la Luire, qui, avec ses affluents, draine un bassin versant de près de 100 km² au sein duquel il est encore possible d'observer des prairies humides favorables à la Fritillaire pintade. Sur les zones ouvertes riches en plantes des zones humides, ces ruisseaux accueillent l'Agrion de Mercure, une petite libellule protégée sur le plan national. Le peuplement piscicole de ces ruisseaux est théoriquement composé par les espèces accompagnatrices de la Truite fario, à savoir le Chabot, le Vairon et la Loche franche. Mais les importants travaux hydrauliques effectués ces dernières années ont fortement modifié les milieux aquatiques devenus totalement défavorables à la survie de la Truite.



Castor d'Eurasie

Après plusieurs siècles d'absence le Castor est de retour dans nos rivières. Arrivé par la Loire, où il a été réintroduit dans les années 70, ce gros rongeur a entamé la colonisation du réseau hydrographique du bassin de la Vienne en 1999. Aujourd'hui, sa présence le long de la Creuse et de ses affluents est permanente, et il a même atteint la Haute-Vienne par le cours de la Gartempe. Facile à localiser grâce aux indices qu'il laisse sur son passage, la répartition du castor dans le département est précisément connue et suivie attentivement.



Guêpier d'Europe

Le Guêpier d'Europe est certainement un de nos plus beaux oiseaux. Son plumage offre un festival de couleurs qu'on dirait tout droit venues d'Afrique australe, où il passe l'hiver. Avec une soixantaine de couples, les bords de Gartempe et de Creuse accueillent les deux tiers de la population du département ! Emblématique de ces deux cours d'eau, le Guêpier s'y installe en petites colonies, creusant, là où les berges sont abruptes, de étroits terriers en guise de nid. Les oiseaux repartent en août vers leurs quartiers d'hiver.



Pics

Des sept espèces de pics connues en Poitou-Charentes, toutes ont été observées dans le Pays ! Pic épeiche et Pic vert sont les plus communes. Le Pic noir et le Pic mar affectionnent les vieux bois tandis que le Pic épeichette, dont la taille n'excède pas celle d'un moineau, préfère les bords de cours d'eau. Au rang des raretés, signalons le Pic cendré et le Torcol fourmilier, hôtes des vergers et des coupes forestières. On peut voir ces espèces toute l'année à l'exception du Torcol qui passe l'hiver en Afrique.



Bacchante

Dans le département, le pays représente la limite nord de présence de ce beau papillon au comportement casanier. Difficiles à apercevoir lorsqu'ils sont posés sur un tronc d'arbre, mâles et femelles errent au gré d'un rayon de soleil à la recherche de suintements de sève. L'espèce est présente sur le site Natura 2000 de la Vallée de l'Anglin et d'une manière très localisée sur la frange est de la Vienne, en limite de l'Indre.



Qu'elles soient accrochées aux falaises ou les pieds dans l'eau, les forêts du pays abritent une grande diversité d'espèces patrimoniales.

Avec plus de 8 000 ha, les zones boisées occupent près du quart de la surface du pays. La moitié sont des forêts de feuillus, environ 15 %, des forêts de conifères et plus de 20 %, des bois mixtes. Les principaux massifs sont la forêt de la Groie, la forêt de la Roche-Posay, la forêt de Pleumartin et le bois du Chillou à Saint-Pierre-de-Maillé. La Forêt de la Groie, au nord, est le plus important, avec plus de 2 000 ha de chênaie sur sols acides, structurée en général en futaies régulières de Chênes sessiles et de Chênes pédonculés et en plantations de conifères. Ce massif forestier est l'un des rares sites de la Vienne où a été observé, à la fin des années 90, un chat réunissant tous les caractères du phénotype « Chat forestier », dont la présence reste à confirmer dans notre département.

Les forêts se composent également de chênaies-charmaies calcicoles et de chênaies à Chêne pubescent. Ces dernières sont installées sur des sols minces calcaires tels que les sommets de falaises de Saint-Pierre-de-Maillé et d'Angles-sur-l'Anglin. Le Chêne pubescent, pas très haut et plutôt tortueux, imprime sa physiologie à ce type de chênaie. Quant aux chênaies-charmaies, on les rencontre dans la plaine (forêt de Pleumartin installée sur des calcaires lacustres du Tertiaire), sur des pentes ou des vallées sèches, avec le Lis martagon qui en est leur plus bel ambassadeur. Ce monta-

gnard pousse dans les fonds de vallons boisés de la commune de la Bussière.

Les pieds de falaises et les pentes abruptes, avec des chaos de gros blocs de pierre, sont le domaine des forêts de ravins à érables et tilleuls, avec leur tapis caractéristique de Scolopendres et autres fougères des forêts fraîches, dont l'un des plus beaux exemples est visible aux Droux à Angles-sur-l'Anglin. La plupart de ces forêts, d'accès difficile, ne sont pas exploitées. C'est pourquoi il n'est pas rare d'y trouver beaucoup d'arbres à tous les stades de vétusté, tombés, brisés ou en décomposition, favorables aux insectes du bois mort.

Enfin, linéaires et souvent de surface réduite, les forêts alluviales bordent les rivières et notamment la Gartempe. Au contact de l'eau et fréquemment inondées, elles doivent résister aux crues. Elles sont souvent composées de saules arbustifs et arborés, Saule pourpre, Saule fragile et Saule blanc, comme sur les îles de la Gartempe à la Roche-Posay. Sur les berges, où les inondations sont moins régulières et moins prolongées, les saules laissent la place aux Aulnes glutineux et aux Frênes élevés, accompagnés d'une précieuse flore à valeur patrimoniale comme le Narcisse des poètes à Saint-Pierre-de-Maillé (protégé en Poitou-Charentes) ou la Fritillaire pintade sur la Luire.

Patrimoine géologique



Les dédales souterrains constituent un refuge pour 17 des 21 espèces de chauves-souris connues dans la Vienne. Certaines cavités abritent des populations de niveau national et permettent la conservation de ces espèces au statut préoccupant.

L'érosion des roches sédimentaires par l'écoulement des eaux infiltrées est à l'origine de nombreuses formations, dites karstiques, représentées par des cavités d'origine naturelle et des rivières souterraines. Selon l'inventaire qu'en ont dressé les spéléologues locaux, il en existe plusieurs centaines dans la Vienne et dans l'Indre, le long des vallées calcaires de la Creuse, de la Gartempe et de l'Anglin.

Lorsque l'on parcourt ces différentes vallées, il n'est pas difficile de localiser certaines grottes qui s'ouvrent à flanc de coteau ou des avens, orifices verticaux qui s'enfoncent dans les affleurements rocheux du plateau. Le monde souterrain fait donc partie des habitats naturels caractéristiques de cette région de la Vienne. La plupart des grottes ont un développement modeste mais quelques-unes peuvent toutefois s'enfoncer sur plus d'une centaine de mètres au gré des boyaux et galeries, qui mènent parfois à des salles au volume respectable.

L'importance des concrétions calcaires reste secondaire mais certaines sont nettement visibles dans plusieurs grottes des vallées de l'Anglin et de la Gartempe, comme les stalactites et les stalagmites, les coulées et draperies dans les grottes de Mazaire et de Boisdichon.

L'intérêt biologique de ces cavités souterraines naturelles, bien qu'assez méconnu, est de tout premier ordre. Leurs particularités écologiques peu attrayantes pour la flore, hormis dans le secteur restreint de l'entrée, permet par contre l'installation d'une faune cavernicole diversifiée et nécessairement très spécialisée.

Cette faune constituée principalement d'invertébrés, effectue tout son cycle de vie sous terre et constitue l'essentiel de la biodiversité, dont une liste précise des espèces reste toutefois à établir. Parmi les principaux groupes zoologiques présents dans ces grottes, on retiendra des mollusques (différents gastéropodes), des arachnides comme par exemple l'araignée *Meta menardi*, des insectes, principalement des coléoptères, et des crustacés parmi lesquels une petite espèce aquatique endémique du Poitou-Charentes, *Gallasellus heilyi*, identifié récemment dans une rivière souterraine qui débouche dans l'Anglin au Rocher de la Dube près de Mérigny dans l'Indre.

Quand les conditions de température et d'humidité d'une cavité sont propices, on y trouve aussi des espèces troglaphiles que l'on peut observer également ailleurs qu'en milieu souterrain. Les chauves-souris en sont le meilleur exemple. On a répertorié 17 espèces qui fréquentent les



Rhinolophe euryale

La répartition nationale de cette chauve-souris cavernicole a diminué des deux tiers au cours du XX^e siècle. Très sensible aux dérangements, le Rhinolophe euryale a déserté nombre de sites en raison de l'augmentation de la fréquentation humaine du monde souterrain. La population dite du « Haut-Poitou » qui se maintient dans les vallées de la Gartempe, de l'Anglin et de la Creuse (côté Indre) est le troisième réservoir pour l'espèce en France. Ce rhinolophe est ici en limite nord-ouest de sa répartition nationale.



Loir gris

Lié aux boisements de feuillus, le Loir trouve dans les vallées locales des habitats de choix où il peut compter sur des ressources alimentaires abondantes. Il montre par ailleurs un goût prononcé pour les cavités souterraines dont il occupe les entrées pour installer son gîte. Ses cris caractéristiques retentissent dans bien des endroits au cours des mois d'été, dans ce secteur du département qui lui est donc particulièrement favorable.



Cloportes

Bien que la plupart des cloportes (crustacés terrestres) soient de couleur foncée et connus pour vivre cachés sous des écorces ou des pierres, certains, plus rares, à l'image de *Trichoniscus albidus speluncae* fréquentent presque exclusivement les caves et les entrées de grotte. Cette minuscule sous-espèce (4,5 mm) de coloration rose saumon est parfaitement adaptée à cet habitat, se nourrissant de moisissures présentes sur le guano des chauves-souris. La dernière observation de l'espèce à Angles-sur-l'Anglin date de 1960.



Meta menardi

Araignée des grottes par excellence, cet invertébré a su développer une méthode de chasse qui compense sa perte de vision. Ses pattes et tout son corps sont recouverts de poils qui vibrent au moindre mouvement d'air, la renseignant sur la présence d'une proie potentielle. Espèce troglobie, c'est-à-dire strictement cavernicole, elle se nourrit de petits invertébrés comme les cloportes, les moustiques ou les papillons qui se prennent dans les fils lâches de sa toile verticale ou horizontale.



Troglodyte mignon

Grand Rhinolophe

Scolopendre

Découverte

Photographies : Comité Départemental de Spéléologie 86, Samuel Ducept (VN), Miguel Gaillardat (VN), Bernard Liégeois (LPO), Johannes Lundberg (Flickr), Nuuuuf (Flickr)

grottes de ce secteur, notamment en période d'hibernation, et au moins trois d'entre elles sont en mesure de s'y reproduire : le Rhinolophe euryale, le Murin à oreilles échancrées et le Grand Murin. La grotte de Boisdichon, près d'Angles-sur-l'Anglin, et l'aven de Mazaire (Saint-Pierre-de-Maillé) constituent ainsi des sites d'importance nationale pour plusieurs populations de chauves-souris tant en hiver qu'en période estivale. Certains amphibiens tels que la Salamandre, les tritons ou le Crapaud commun, peuvent également être rencontrés dans les grottes où ils passent les mois d'hiver à l'abri des rigueurs du climat.

L'une des caractéristiques des cavités souterraines est en effet la stabilité de leur environnement climatique qui, si leur développement est suffisant, en fait un refuge de choix. De fait, il n'est pas étonnant que l'Homme paléolithique en ait fait, au fil des millénaires, des lieux d'habitation ou de culte, en y laissant des empreintes de son passage. Nous avons, avec les vestiges recueillis dans différentes grottes ou abris sous roche, un patrimoine archéologique d'une exceptionnelle richesse comme en témoigne merveilleusement la frise du Roc au Sorcier sur les bords de l'Anglin. Découverte en 1950, cette gravure pariétale de vingt-cinq mètres de long est une re-

présentation sculptée de la faune locale et, ce qui est unique, des visages d'humains présents il y a 14 000 ans dans ces lieux. Plus au nord, les cavités de Saint-Rémy-sur-Creuse sont en lien direct avec celles d'Angles-sur-l'Anglin, leur occupation étant attribuée à des chasseurs-cueilleurs de l'époque magdalénienne.

Par leur originalité et leur spécificité, l'habitat souterrain et toute la faune qui y est inféodée sont d'une grande fragilité. L'impact humain de la surfréquentation, peut avoir des conséquences extrêmement préjudiciables sur l'écologie subtile qui régit le fonctionnement de ces cavités. Leur préservation est d'autant plus indispensable qu'elles fonctionnent en réseaux et que leur occupation par la faune est très ancienne.

Bocage



Alliance d'une forte densité de mares, de haies et de prairies, le pays se distingue par la qualité de son environnement bocager. Les amphibiens et les orchidées en constituent les espèces phares.

Le bocage est un élément paysager qui tend à disparaître, victime de l'abandon du pâturage et de parcelles de cultures toujours plus grandes. Sa principale caractéristique, ce sont les lopins de terre à taille humaine entourés de haies arbustives et arborées ou de murets de pierres sèches.

Quelques communes sont mieux pourvues en zones bocagères, notamment Angles-sur-l'Anglin à la Binoquerie, La Bussière au niveau de Crochepic ou encore Chenevelles entre l'Ozon de Chenevelles et Biard.

En lien avec l'élevage, la plupart des parcelles bénéficient d'une ou plusieurs mares. On en compte 700, soit environ 2 mares au km², ce qui représente la plus forte densité du département après celle du Pays châtelleraudais. La proximité de ces points d'eau et leur nombre important permet de maintenir un réseau parfaitement adapté à la conservation des amphibiens, par exemple.

On y trouve d'ailleurs des espèces au statut patrimonial fort dans le département : le Triton crêté fréquente les mares bien végétalisées et la Rainette verte est adepte des mares bocagères. Les murets de pierres sèches et les haies qui ceinturent les petites parcelles sont également très favorables aux reptiles qui

trouvent ici des caches et des sites de thermorégulation. Les naturalistes des plus chanceux peuvent à l'occasion y croiser la Coronelle lisse, le serpent le plus rare du département.

Le bocage d'Angles-sur-l'Anglin possède un atout supplémentaire : ses prairies n'ont jamais été labourées ni enrichies à l'aide d'engrais. Il en résulte un sol assez pauvre sur calcaire dont la végétation peut être comparée à celle des sols maigres calcicoles. Les orchidées y trouvent des conditions optimales pour leur développement. Les plus caractéristiques sont certainement l'Orchis singe (protégée dans la région) mais aussi l'Orchis brûlé, l'Ophrys araignée et l'Ophrys abeille.

Les haies qui entourent les prairies servent de nourriture à une multitude de chenilles dont celles du Thécla du prunier et du Thécla de l'orme. Ces mêmes haies sont utilisées comme corridors de vol par le Grand Rhinolophe et le Rhinolophe euryale, chauves-souris bien représentées dans les vallées de l'Anglin et de la Gartempe.



Orchidées

Avec une petite trentaine d'espèces connues, le pays présente une belle diversité d'orchidées. Parmi elles, trois sont protégées au niveau régional, comme l'Orchis singe qui doit son nom à la forme de sa fleur qui rappelle un humanoïde. La plupart sont inféodées aux pelouses rases des terres calcaires. Les bords de routes entre Lésigny et Mairé permettent à une large part du cortège calciphile de s'exprimer. D'autres préfèrent les terrains acides, comme l'Orchis tacheté que l'on rencontre sur les talus herbeux de la Forêt de la Groie.



Alouette lulu

C'est à l'oreille que l'on repère le plus souvent l'Alouette lulu. Ses cascades de notes flûtées, un brin mélancoliques, lancées en plein vol dès le mois de février, lui ont d'ailleurs valu son nom. Plus petite que sa cousine l'Alouette des champs, la « Lulu » est aussi plus discrète et plus rare, formant en hiver de petites bandes de quelques dizaines d'oiseaux tout au plus. On la rencontre à proximité des prairies, pelouses sèches voire cultures sarclées, souvent là où le relief est bosselé.

Falaises rocheuses



Fougères

On connaît aujourd'hui plus d'une dizaine d'espèces de fougères dans le pays. Certaines, comme la Capillaire noire ou la Rue des murailles, poussent dans les fissures des falaises calcaires. D'autres, comme la Scolopendre et la Polystic à soies, sont inféodées aux boisements frais sur fortes pentes, comme ceux que l'on rencontre aux Droux et à Rezan sur la commune d'Angles-sur-l'Anglin. Enfin l'Osmonde royale, espèce patrimoniale rare dans notre département, a été recensée au sein des forêts humides et marécageuses du bord de la Creuse à Lésigny.



Tichodrome échelette

Fuyant le froid et la neige qui le privent de nourriture, le Tichodrome, montagnard par excellence, gagne en hiver plaines et vallées, s'exilant parfois jusque dans la Vienne ! Ce « coureur de murailles » (du latin *tichos* : muraille) recherche alors les parois verticales qui lui sont familières : grands édifices tels que la cathédrale Saint-Pierre à Poitiers mais aussi escarpements rocheux. C'est ainsi qu'en 1989, 1990 et 2004, un Tichodrome a fait son apparition sur les falaises d'Angles-sur-l'Anglin !



Habitat offrant des conditions de vie rudimentaires avec un sol peu ou pas présent, seules quelques espèces ont su s'y adapter. C'est l'apanage des fougères, des plantes dites « grasses » et de quelques plantes à caractère méditerranéen.

Les falaises rocheuses se rencontrent essentiellement dans les vallées de la Gartempe et de l'Anglin et plus particulièrement sur deux communes : sur Saint-Pierre-de-Maillé, à la Guittière, sous le château, à Bas Mardelle, en lisière de bois, à la Roche à Gué, sous le château, à Puygirault, au site d'escalade, et à Bas-Bourg ; et sur Angles-sur-l'Anglin, à la Douce, à Roc à midi, dans le bourg autour des ruines du château et à Rezan.

Ces falaises sont des affleurements rocheux calcaires du Jurassique supérieur. La végétation se développe dans des fissures, sur un sol superficiel issu de l'accumulation des produits de dégradation de la roche. Elle se caractérise alors par des sedums, des fougères (Scolopendre, Asplénium, Polypode...) et quelques autres plantes adaptées à ces conditions de vie austères (Pariétaire, Giroflée, Saxifrage tri-dactyle...). Les arbres et les arbustes ont généralement beaucoup de mal à installer leur système racinaire. Malgré tout, quelques Chênes pubescents peuvent profiter de failles plus importantes que les autres. C'est également le cas du Nerprun alaterne, arbuste patrimonial de notre département, dont un seul exemplaire est « accroché » aux falaises du bourg d'Angles-sur-l'Anglin.

Ces falaises rocheuses comptent parfois quelques abris sous roche et des cavités naturelles aux dimensions modestes, notamment à Douce et à Roc à Midi, à Angles-sur-l'Anglin, où des chauves-souris telles que le Petit Rhinolophe et le Grand Rhinolophe peuvent séjourner de manière temporaire.

En sommet de falaise, là où l'érosion se fait moins forte, les pelouses sèches pionnières peuvent s'installer, avec parfois quelques originalités comme la Sesslerie bleue, plante montagnarde que l'on rencontre en deux ou trois localités de notre département et qui profite de l'exposition plutôt « froide », Est/Sud-Est, de Puygirault à Saint-Pierre-de-Maillé pour s'insérer.

Zones d'intérêt majeur

Les zones d'intérêt majeur sont les sites ou les secteurs géographiques regroupant les plus forts intérêts écologiques du Pays. Il s'agit de ce que l'on pourrait qualifier de réservoirs de biodiversité pour chacun des groupes d'espèces étudiés.

Cette sectorisation est établie à partir de l'état actuel de nos connaissances de la répartition des espèces dans le département de la Vienne. Elle doit donc, à ce titre, être considérée comme un état des lieux temporaire, au moment où sont réalisés ces Cahiers du patrimoine naturel.

Mammifères

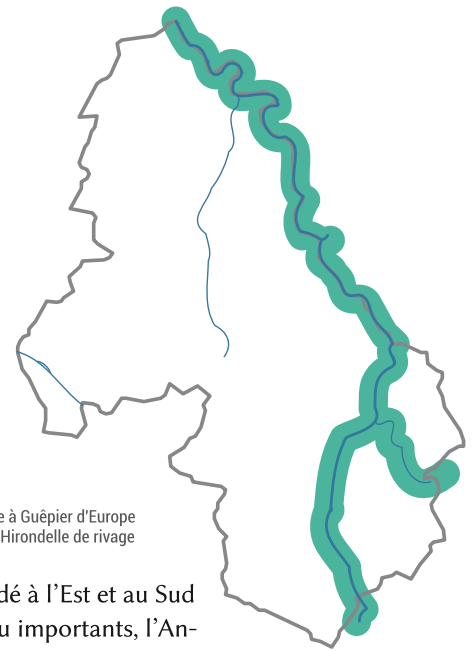
- Chauves-souris
- Castor



Les basses vallées de la Gartempe et de l'Anglin constituent un ensemble d'une richesse exceptionnelle pour les mammifères. Le Castor y est de nouveau établi et il y côtoie le discret Campagnol amphibie. Grands réservoirs d'insectes, les rivières sont des terrains de chasse privilégiés pour les chauves-souris dont deux colonies d'importance nationale sont installées dans les grottes de Boisdichon et du Puits de la Bossée. L'importance de ce patrimoine naturel remarquable a justifié la création de deux périmètres Natura 2000.

Oiseaux

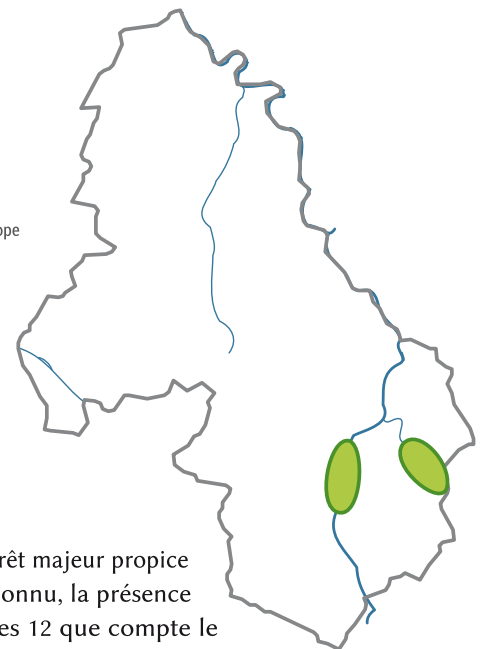
- Zone à Guêpier d'Europe et à Hirondelle de rivage



Le territoire est bordé à l'Est et au Sud par trois cours d'eau importants, l'Anglin, la Gartempe et la Creuse, qui abritent de nombreuses colonies d'Hirondelle de rivage. Ces rivières représentent un intérêt majeur pour la nidification de cette espèce dans la Vienne. On trouve aussi, mêlés aux Hirondelles ou en colonies indépendantes, plusieurs couples de Guêpier d'Europe qui creusent de la même manière des terriers dans les berges abruptes.

Reptiles

- Cistude d'Europe



Si aucun site d'intérêt majeur propice aux reptiles n'est connu, la présence de 9 espèces sur les 12 que compte le département constitue une richesse du pays en la matière, grâce notamment au bocage qui leur est favorable. On peut aussi noter les quelques observations éparées de Cistude d'Europe sur l'Anglin et la Gartempe sans que la présence d'une population n'ait pu être mise en évidence.

Amphibiens

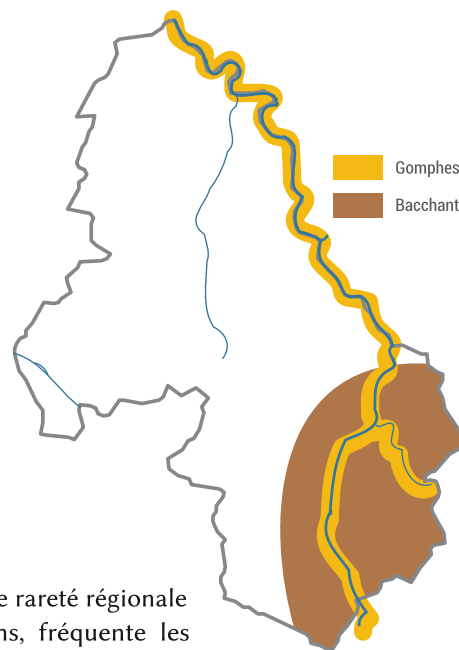
-  Intérêt fort
-  Intérêt faible



La forte densité de mares localisées sur toute la façade ouest contribue à sa richesse en amphibiens avec 13 espèces présentes. La plupart utilisent ces milieux aquatiques comme zones de reproduction. Ce maillage de mares, le plus important du département, est favorable aux échanges entre les populations donc à la pérennité des espèces, comme celle de la Rainette verte, du Triton crêté ou du Triton marbré.

Insectes

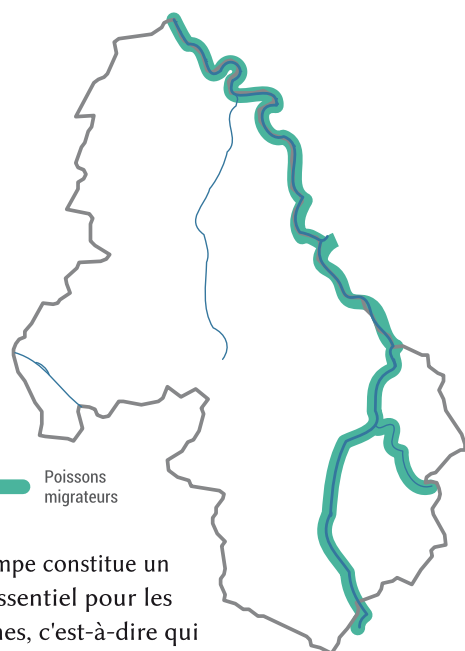
-  Gomphe
-  Bacchante



La Bacchante, une rareté régionale chez les papillons, fréquente les coteaux au milieu des anciennes vignes colonisées par les Chênes pubescents rabougris. Sa présence est dictée par le tapis de graminées qui pousse en sous-étage de ces boisements. Les populations de la Vienne sont en lien avec celles, plus importantes, de l'Indre. Dans les rivières Gartempe et Anglin, domine une famille de libellules liées aux eaux courantes : les gomphe. Cinq espèces parmi les six connues dans la Vienne y ont été recensées.



Poissons

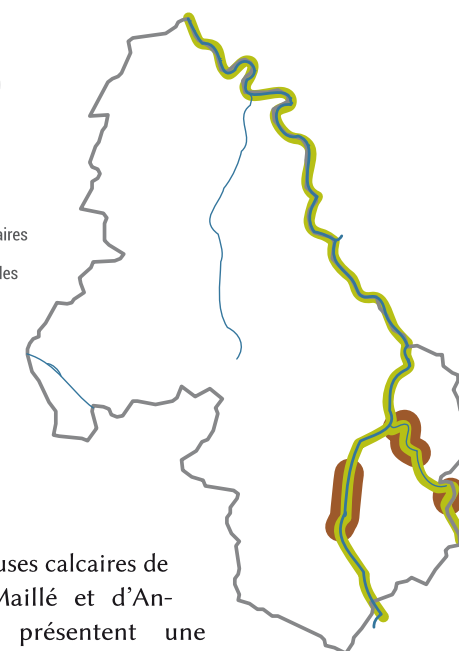
-  Poissons migrateurs



L'axe Creuse-Gartempe constitue un axe de migration essentiel pour les espèces amphihalines, c'est-à-dire qui remontent le courant, telles que le Saumon atlantique et la Lamproie marine. Alors que le Saumon ne fait que passer pour rejoindre ses frayères localisées sur des secteurs amont de la Gartempe, la Lamproie marine se reproduit au niveau des radiers.

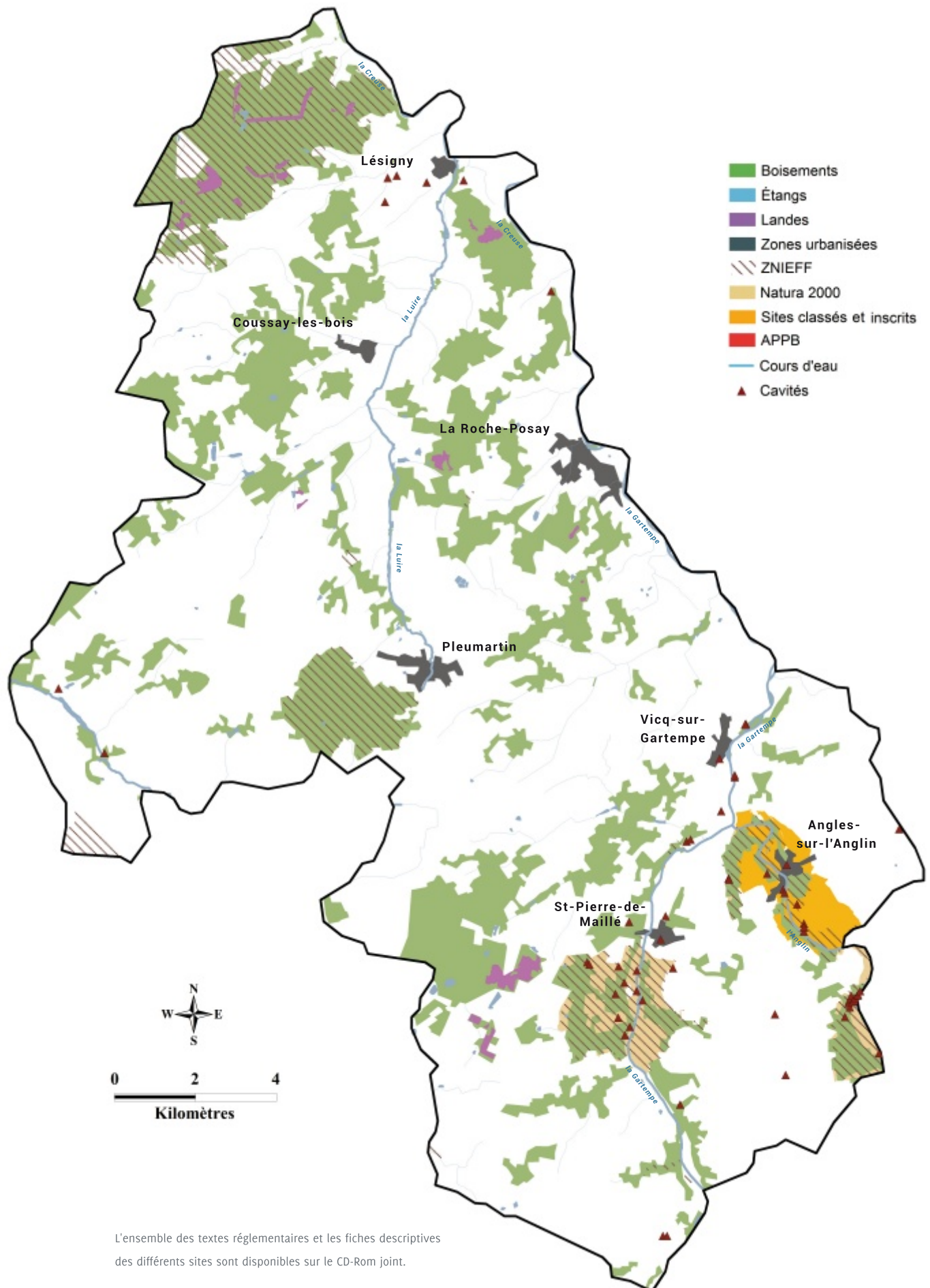
Flore

-  Falaises calcaires
-  Forêts alluviales



Les falaises rocheuses calcaires de Saint-Pierre-de-Maillé et d'Angles-sur-l'Anglin présentent une grande originalité : elles sont colonisées par une flore très spécialisée, constituée de sedums et de fougères. Les îles de la Gartempe permettent l'expression de forêts alluviales, habitat d'intérêt européen, en bon état de conservation et diversifiées, car préservées de la fréquentation humaine et des dégradations qui peuvent lui être associées.

Enjeux sur le territoire



En dépit d'une superficie réduite, le Pays des Vals de Gartempe et Creuse abrite 234 espèces patrimoniales. Celles-ci sont principalement liées aux milieux phares du pays : le bocage, les pelouses, les mares et les cavités souterraines.

Des menaces permanentes

Si le pays compte un grand nombre d'espèces patrimoniales connues dans le département, il n'est pas à l'abri des modifications d'occupation des sols qui mettent en péril les espaces naturels.

- Entre 1990 et 2002, 26 % des mares ont disparu dans le Pays des Vals de Gartempe et Creuse (Poitou-Charentes Nature, 2003) réduisant ainsi le nombre de sites potentiels pour la reproduction des amphibiens et des libellules.
- En moyenne, entre 2005 et 2011, 34 % du linéaire des cours d'eau du département connaissent des ruptures d'écoulements et des assecs qui mettent en péril les populations de poissons, d'amphibiens, etc.
- Ces 50 dernières années ont vu une régression de 34 % du linéaire de haies (IAAT, 2009), habitats indispensables pour les oiseaux du bocage mais aussi pour les reptiles et les amphibiens.
- Des infrastructures (ferroviaires, routières, éoliennes, etc.) morcellent le paysage et sectionnent les corridors de déplacement des espèces.

Des enjeux patrimoniaux connus de longue date

Le pays compte 2 sites identifiés au titre de la politique européenne Natura 2000, principalement pour la qualité des milieux naturels et les espèces qu'ils hébergent. Ce sont les cavités naturelles du puits de la Bossée à Saint-Pierre-de-Maillé et de la grotte de Boisdichon à Angles-sur-l'Anglin, pour les importantes colonies de chauves-souris qu'elles hébergent.

Au même titre que ces cavités, les prairies bocagères sont considérées comme des habitats d'intérêt européen et sont donc concernées par les mesures agro-environnementales mises en place sur le territoire.

15 Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique ont été décrites sur la totalité du pays mettant en avant la grande richesse du territoire pour la faune, la flore et les habitats naturels.

Quelques sites bénéficient d'une protection réglementaire :

Quelques sites bénéficient d'une protection réglementaire pour assurer leur préservation rigoureuse : la vallée de l'Anglin à Angles-sur-l'Anglin, est un site classé, le village et son site ainsi que la vallée à cet endroit sont inscrits, tout comme la grotte des Cottets à Saint-Pierre-de-Maillé.

Espèces patrimoniales



Colonie de Rhinolophes euryales



Cordulie à corps fin



Rainette verte



Hirondelle de rivage

Quelques espèces patrimoniales pour lesquelles le Pays des Vals de Gartempe & Creuse a une forte responsabilité.

Cette liste correspond aux espèces localisées, menacées ou rares, pour lesquelles une partie significative de leur population départementale se trouve dans le pays, soulignant ainsi la responsabilité de celui-ci pour en assurer la conservation.

La liste complète des espèces patrimoniales inventoriées dans le Pays ainsi que le détail de leurs statuts sont disponibles sur le CD joint.

MAMMIFÈRES

Castor d'Eurasie *Castor fiber*, **Grand Murin** *Myotis myotis*, **Grand Rhinolophe** *Rhinolophus ferrumequinum*, **Murin à oreilles échancrées** *Myotis emarginatus*, **Petit Rhinolophe** *Rhinolophus hipposideros*, **Rhinolophe euryale** *Rhinolophus euryale*.

OISEAUX

Alouette lulu *Lullula arborea*, **Balbusard pêcheur** *Pandion haliaetus*, **Bergeronnette des ruisseaux** *Motacilla cinerea*, **Courlis cendré** *Numenius arquata*, **Grue cendrée** *Grus grus*, **Guêpier d'Europe** *Merops apiaster*, **Hirondelle de rivage** *Riparia riparia*, **Martin-pêcheur d'Europe** *Alcedo atthis*, **Pic cendré** *Picus canus*, **Pie-grièche écorcheur** *Lanius collurio*.

REPTILES

Lézard des murailles *Podarcis muralis*.

AMPHIBIENS

Rainette verte *Hyla arborea*, **Triton crêté** *Triturus cristatus*.

ODONATES (LIBELLULES)

Agrion de Mercure *Coenagrion mercuriale*, **Cordulie à corps fin** *Oxygastra curtisii*, **Gomphe de Graslin** *Gomphus graslini*.

LÉPIDOPTÈRES (PAPILLONS)

Azuré du serpolet *Maculinea arion*, **Bacchante** *Lopinga achine*, **Cuivré des marais** *Lycaena dispar*, **Damier de la succise** *Euphydryas aurinia*, **Sylvandre** *Hipparchia fagi*

MOLUSQUES

Mulette épaisse *Unio crassus*.

FLORE

Cardaire velue *Dipsacus pilosus*, **Doronic à feuilles de plantain** *Doronicum plantagineum*, **Laîche des renards** *Carex vulpina*, **Narcisse des poètes** *Narcissus poeticus*, **Orchis singe** *Orchis simia*, **Orme lisse** *Ulmus laevis*, **Primevère élevée** *Primula elatior*, **Roripe des bois** *Rorippa sylvestris*, **Saule à trois étamines** *Salix triandra*, **Saule fragile** *Salix fragilis*.

Les espèces patrimoniales sont l'ensemble des espèces protégées et/ou menacées figurant sur une ou plusieurs listes rouges et des espèces considérées comme déterminantes pour la désignation des ZNIEFF en région Poitou-Charentes.

Le statut d'espèce patrimoniale à lui seul n'est pas un statut légal. Il s'agit d'espèces que les scientifiques et les naturalistes estiment importantes pour des raisons écologiques, scientifiques ou culturelles.

Conclusion générale

Malgré sa petite superficie, le Pays des Vals de Gartempe et Creuse se distingue par la qualité des milieux naturels qui le composent et des espèces qu'ils accueillent.

Hauts-lieux du département, voire de l'ouest de la France, pour l'activité des chauves-souris, les cavités naturelles du puits de la Bossée et de Boisdichon sont les plus importantes en Poitou-Charentes pour la reproduction du Rhinolophe euryale et les seuls connus dans la Vienne.

Le réseau de mares, l'un des plus importants du département en terme de densité, et les prairies bocagères constituent des habitats de choix pour la reproduction et le maintien des amphibiens et des libellules.

La conservation de ces espèces concerne tout le monde : les agriculteurs, qui modèlent les sols et les cultivent, les gestionnaires d'espaces boisés car les forêts sont des habitats privilégiés par beaucoup d'espèces, les gestionnaires d'espaces naturels, car certaines espèces ne peuvent vivre ailleurs et disparaîtraient avec leur milieu. Le maintien des espèces qui font l'originalité du Pays des vals de Gartempe et Creuse ne pourra être efficace qu'en prenant en compte les milieux qui les accueillent.

La conservation des espèces patrimoniales, mais également de la nature « banale », est l'affaire de tous. Leur préservation passe par le maintien et le renforcement des continuités écologiques comme les haies et les boisements – Trame Verte – et les rivières, mares et ruisseaux – Trame Bleue – qui permettent les échanges entre populations et les liens entre les réservoirs de biodiversité sur le territoire.

Notre connaissance des espèces qui fréquentent le département est bonne, voire très bonne, pour les vertébrés (mammifères, oiseaux, reptiles et amphibiens). Pour d'autres, en particulier les insectes, subsistent de sérieuses lacunes car ils font partie de groupes qui sont peu ou pas étudiés.

À l'échelle d'un pays, une connaissance beaucoup plus fine est obligatoire pour mener une réflexion sur l'état fonctionnel des corridors biologiques, conserver et améliorer les voies de déplacement de la faune et surtout pour mener une politique d'aménagement du territoire compatible avec le Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE).

Sur ces thèmes, les associations départementales de protection de la nature et de l'environnement sont de précieux alliés pour mener le travail aux côtés des communes et des pays.

		Nombre d'espèces		
		connues dans la Vienne	connues dans le Pays	patrimoniales au sein du Pays
Botanique	Flore	1 560	722	42
Vertébrés	Mammifères	65	54	27
	Oiseaux	288	172	102
	Reptiles	12	9	9
	Amphibiens	17	13	13
Invertébrés	Odonates	61	47	16
	Lépidoptères	104	81	17
	Mollusques bivalves	7	3	2
	Écrevisses	4	1	0

Roches, falaises, cavités souterraines d'intérêt national, bocage et rivières composent le Pays des Vals de Gartempe et Creuse. Ces milieux d'une grande originalité accueillent 234 espèces patrimoniales.

Les Cahiers du patrimoine naturel présentent le détail de ces espaces et espèces au travers d'une synthèse des connaissances acquises depuis plus de 40 ans par Vienne Nature et la Ligue pour la Protection des Oiseaux de la Vienne.

Outil d'aide à la mise en place d'une politique d'aménagement du territoire compatible avec le Schéma Régional de Cohérence Écologique et la prise en compte des Trames Verte et Bleue, cet état des lieux devra se poursuivre localement par des études et inventaires plus précis.



Vienne Nature
14 rue Jean Moulin
86240 Fontaine-le-Comte
www.vienne-nature.asso.fr

05 49 88 99 04
vienne.nature@wanadoo.fr



V I E N N E
Ligue pour la Protection
des Oiseaux de la Vienne
389 avenue de Nantes
86000 Poitiers
<http://vienne.lpo.fr>
05 49 88 55 22
vienne@lpo.fr

Conception & Réalisation Vienne Nature



Mise en page à l'aide de logiciels libres : Gimp, Inkscape, Scribus
et de caractères libres : Delicious, Linux Biolinum, Overlock, Roboto. Merci !

Vienne Nature éditions
979-10-91613-00-2 ISBN Collection
979-10-91613-03-3 ISBN

Partenaires financiers :

